



---

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**

**Renseignements fournis conformément à la  
Convention sur l'immatriculation des objets lancés  
dans l'espace extra-atmosphérique**

**Note verbale datée du 7 juin 2018, adressée au Secrétaire général  
par la Mission permanente du Brésil auprès de l'Organisation des  
Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer au Secrétaire général, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), les renseignements ci-après concernant le satellite géostationnaire SES-14, lancé le 25 janvier 2018 depuis Kourou (Guyane française) (voir annexe).



**Annexe****Données relatives à l'immatriculation d'un objet spatial  
lancé par le Brésil\*****SES-14**

Nom de l'objet spatial	SES-14
Date de lancement	25 janvier 2018
Lieu de lancement	Kourou (Guyane française)
Lanceur	Ariane 5
Propriétaire de l'objet spatial	SES
Paramètres de l'orbite	
Période nodale	1 435,8 à 1 436,4 minutes
Inclinaison maximale	0,05 degré
Apogée	35 820 kilomètres
Périgée	35 752 kilomètres
Longitude	47,5 degrés ouest
Fonction générale de l'objet spatial	Satellite de télécommunications

---

\* Les données d'immatriculation sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.